



# Hôtel des Terres Rouges

MINISTÈRE DE LA CULTURE



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Culture



Pour bien prendre la dimension de l'immeuble Terres Rouges, il y a deux choses à faire : franchir la porte d'entrée ou traverser le boulevard F.D. Roosevelt pour mieux appréhender sa silhouette sobre et élégante. On peut aussi se rendre sur le pont Adolphe d'où l'on a un beau point de vue sur le bâtiment trônant au-dessus d'une végétation touffue. Mais c'est en le visitant de l'intérieur que l'on aperçoit véritablement la beauté de cet immeuble.



© SIP/Claude Piscitelli

L'hôtel des Terres a toujours joué un rôle important dans l'histoire du Grand-Duché. Sa situation à l'entrée de la ville Haute, bien exposée au-dessus de la vallée de la Pétrusse, lui donne une visibilité particulière. Ses origines remontent au lendemain immédiat de la suppression de la forteresse. La forme que nous lui connaissons aujourd'hui lui a été donnée en 1921 par la Société Métallurgique des Terres Rouges qui y installa son siège – face à celui du groupe sidérurgique l'ARBED alors en construction au plateau Bourbon.

Par suite de l'intégration de la société des Terres Rouges au groupe ARBED, l'hôtel des Terres Rouges est loué à partir de 1936 à l'État luxembourgeois, puis acquis par celui-ci en 1974.

L'histoire prédestine l'immeuble à sa vocation de ministère de la Culture. Il s'élève au-dessus d'un bastion élevé à l'époque espagnole, puis renforcé par Vauban (1685) et intègre aujourd'hui des casemates historiques. Dans ses caves, il conserve de précieux coffres-forts ayant également servi à la conservation des chartes historiques et traités les plus importants, du temps où les Archives de l'État (aujourd'hui Archives nationales) avaient été installées à l'hôtel des Terres Rouges (1936-1968). Pendant des décennies, lorsque l'immeuble hébergea les ministères des Travaux publics et des Transports, les projets d'infrastructures les plus importants du pays y ont été préparés et discutés. Sa salle prestigieuse au premier étage, jadis salle du Conseil de la société Terres Rouges, prêta son cadre à des réunions internationales des Communautés Européennes du Charbon et de l'Acier. Elle servit également de salle d'examen pour les futurs agents de la fonction publique, respectivement le passage du permis du conduire. Des accords de coalition y furent négociés, des hôtes d'État accueillis.

Vue sur l'hôtel des Terres Rouges  
à partir de la fausse-braie Louis-Beck

© Christian Aschman - ministère de la Culture



## Hôtel des Terres Rouges

En établissant son siège dans un bâtiment historique, le ministère de la Culture contribue à la protection du patrimoine urbain et donne un exemple aux promoteurs privés. Les bureaux du ministère ont été aménagés dans le respect de l'ancien. L'immeuble dit « hôtel des Terres Rouges » sis au 4, Boulevard Franklin D. Roosevelt, inscrit au cadastre de la commune de Luxembourg, section LD de la Basse Pétrusse, sous le numéro 38/842 est classé comme monument national en vertu de l'arrêté ministériel du 26 juin 2023.

Par son architecture châtelaine, son atrium, ses lambris, ses grisailles, sa ferronnerie d'art, l'hôtel des Terres Rouges fait partie du patrimoine historique luxembourgeois de grande valeur. Sa silhouette sculpte en partie le site du patrimoine mondial « Luxembourg, vieux quartiers et fortifications ». Le bâtiment est protégé par le plan d'aménagement de la Ville de Luxembourg et est inscrit depuis 2023 à la liste des immeubles et objets bénéficiant d'une protection nationale.

Depuis les années 1990, des œuvres d'art appartenant à l'État sont présentés à l'hôtel des Terres Rouges.

Depuis 2011, le ministère de la Culture est installé à l'hôtel des Terres Rouges. Il jouit des locaux en exclusivité depuis 2024. De 2015 à 2024, le ministère de l'Égalité des chances, aujourd'hui ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité s'était partagé les locaux avec le ministère de la Culture. L'exclusivité du portefeuille ministériel et des locaux souligne l'importance croissante que revêt la culture pour la société luxembourgeoise et le Gouvernement.

C'est avec fierté que le ministère de la Culture édite l'histoire de son siège et vous invite à découvrir ses locaux historiques empreints d'œuvres artistiques.

**Eric THILL**  
Ministre de la Culture



# L'histoire du site

En arrière plan, les immeubles ayant précédé la construction de l'hôtel des Terres Rouges  
@ Batty Weber 1917, 1483 Photothèque de la Ville de Luxembourg

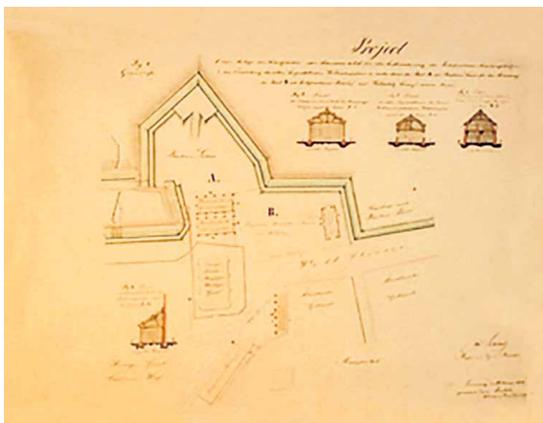
## Ancien bastion Piémont

L'immeuble fait le joint entre le bastion Louis et la fausse-braie Louis-Beck. Il renferme encore dans ses sous-sols une casemate construite par les Espagnols vers 1644 et qui faisait partie d'un bastion alors dénommé « Piémont ».

Le développement de l'artillerie fut à l'origine des grandes transformations de la forteresse de Luxembourg. Le front ouest, dit de la plaine, fut renforcé, ensuite sur ordre général du baron et gouverneur Jean Beck, le côté sud, entre le plateau du Saint-Esprit et le bastion Jost, fut équipé de bastions entre 1638 et 1644. En vertu de ses succès militaires et de sa grande loyauté, le général Jean Beck fut, en date du 18 avril 1637, anobli baron par le roi Ferdinand III. Peu après, il prend la direction des troupes du Duché de Luxembourg, installées en dehors des villes, et il prend temporairement le pouvoir civil

et militaire du Duché. En janvier 1642, Beck devient gouverneur civil du Duché de Luxembourg. Il occupe ce poste jusqu'à sa mort en 1648. Ce fut le seul Luxembourgeois, au vu du territoire actuel du pays, qui exerça cette fonction.

L'ingénieur suisse Isaac de Treybach a dessiné les plans pour le bastion Piémont placé devant l'ancien mur de fortification du Moyen Âge. Il s'accrochait au rocher naturel. Une casemate était aménagée sur le bastion pour couvrir la fausse-braie. L'ingénieur militaire Isaac de Treybach fut un étroit collaborateur de Jean Beck. Il est d'ailleurs l'architecte présumé du château Renaissance de Beaufort.<sup>1</sup>



Plan du bastion Louis datant de 1844, signé Jentsch (Geheimes Staatsarchiv, Berlin, Watelet p. 99)

<sup>1</sup> Château Renaissance à Beaufort [https://inpa.public.lu/fr/patrimoine/feodal\\_fortifie/chateau\\_renaissance\\_beaufort.html](https://inpa.public.lu/fr/patrimoine/feodal_fortifie/chateau_renaissance_beaufort.html) (consulté le 9 août 2023.)

## Bastion Louis

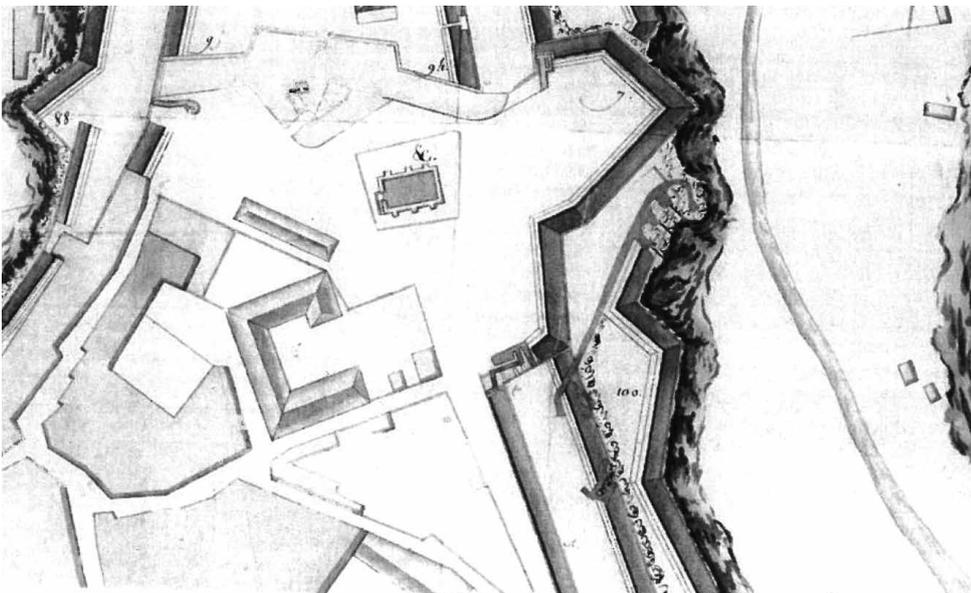
C'est après la Guerre de Trente Ans (1618-1648) que la citadelle de Luxembourg devenait une place forte moderne<sup>2</sup>.

Dans le cadre de sa politique d'extension, le roi de France, Louis XIV, s'attaqua à la Ville de Luxembourg, dès 1682/83. La ville capitula seulement le 3 juin 1684. Un mois plus tard, Sébastien le Prestre de Vauban (1633-1707) présenta des plans de modernisation et de renforcement de la forteresse, selon le plan étoile qu'il a appliqué dans plus de 160 places fortifiées. Les travaux de fortifications prenaient 4 ans et occupaient quelque 3000 ouvriers. La ville basse du Pfaffenthal fut incluse dans les fortifications et une partie de la population de ce quartier relogée à la ville Haute (rue Louvigny, rue Beaumont). Vauban fit construire plusieurs casernes pour le logement de la garnison en complément de celles construites par les Espagnols<sup>3</sup>. Il fit construire également un hôpital militaire et des entrepôts pour le ravitaillement des troupes.

Le bastion Piémont fut élargi et renforcé puis remplacé par le bastion Louis. Le mur extérieur du bastion mesure quelque 14 m de hauteur sur 2,5 m de largeur. Il est soutenu à intervalles réguliers par des contreforts de 3 m de profondeur.<sup>4</sup>

Le nom du bastion Louis rappelle la mémoire de Louis XIV qui est à l'origine de ce type de fortification. Le nom originalement prévu pour le bastion aurait dû être celui du ministre de la guerre, le marquis de Louvois, mais il est à supposer que la visite de Louis XIV à Luxembourg le 21 mai 1687 soit à la source du changement de la dénomination<sup>5</sup>.

Pendant le régime autrichien (1715-1795), l'ingénieur militaire De Beauffe a modernisé, renforcé et amélioré le système de défense de la ville, notamment en aménageant les casemates souterraines le long de la Pétrusse et à l'intérieur du Bock. Leur réseau de casemates comporte les galeries de mines pour faire sauter l'ennemi approchant.



Vue sur le bastion Louis  
© Plan Guernier 1797,  
Staatsbibliothek zur  
Berlin, Preussischer  
Kulturbesitz, Kart.  
X 14073

<sup>2</sup> GANTENBEIN, Tom, Portes ouvertes à l'hôtel des Terres Rouges, version du 26 février 2018.

<sup>3</sup> KOLTZ, Jean-Pierre, Baugeschichte der Stadt und Festung Luxemburg, Luxembourg, t. 1, 1972, p. 153.

<sup>4</sup> BECKER-YEGLES, Baugeschichte der Bastion Louis, von der Festung zum heutigen Standort des Landesbank Rheinland-Pfalz, in Frënn vun der Festungsgeschicht, p. 103-117.

<sup>5</sup> Ibidem, p. 103-117.

De nouveaux forts furent construits autour de la ville, les barrages du Grund, de la Pétrusse et de Clausen furent aménagés. Les Autrichiens érigeaient des ponts, dont celui du château est le plus prestigieux, celui de la Porte Neuve reste dormant sous le tarmac du Boulevard Royal. Ils construisaient également plusieurs entrepôts.

L'emplacement de l'actuel hôtel des Terres Rouges était situé des siècles durant à l'extrémité de la ville haute, non loin des casernes de Vauban au plateau du Saint-Esprit. La situation changera complètement au moment de l'inauguration du chemin de fer sur le territoire de la commune de Hollerich (1859) et l'ouverture du Viaduc en 1861. Une

nouvelle porte d'entrée, la porte dite Henri édiflée en honneur du prince-Lieutenant du Roi des Pays-Bas, fut inaugurée à la hauteur de l'actuelle résidence de l'ambassadeur britannique. Ce fut la première fois depuis l'ouverture de la Porte Neuve (1624) que la ville haute disposait de deux entrées sans devoir passer par les villes basses. Au sud, de la gare, on traversait la ville en direction nord vers l'ancienne Côte d'Eich. Désormais les flux de passages s'organisaient tout autrement au sein de la ville, et l'emplacement de l'actuel hôtel des Terres Rouges gagnait en importance.

## Démantèlement de la fortification

Le traité de Londres signé le 11 mai 1867 exigeait du Grand-Duché de mener une politique internationale neutre et de devenir un pays non militarisé. Le Luxembourg ne fit plus partie de la Confédération Germanique à laquelle il appartenait depuis le Traité de Vienne de 1815. La garnison prussienne de l'ancienne Confédération quitta la forteresse le 9 septembre 1867. Le démantèlement des ouvrages militaires pouvait commencer. Vu son emplacement stratégique des points de vue militaire et économique, le bastion Louis fut démantelé rapidement, en 1868. Ce ne fut qu'en 1883 que Luxembourg a été déclaré officiellement « Ville ouverte ».

Suivant les stipulations du Code civil, l'État devint l'héritier des ouvrages militaires. Il organisait le développement de la ville dans le but de répondre aux exigences du traité de Londres et pour ne pas être mêlé au conflit franco-allemand qui éclata en 1870. L'État devait financer les travaux de démolition, ce pourquoi son plan d'urbanisation devait être un projet lucratif et durable. La ville reçut un dédommagement de la part de l'État pour la perte des recettes dont elle souffrait depuis le départ de la garnison. Elle se vit céder en plus quelques terrains anciennement militaires, qu'elle fut appelée à doter de bains

municipaux, d'une école primaire, d'un abattoir et d'un théâtre. Par ces services créés, la ville augmente son propre attrait et par là la valeur des anciens terrains militaires appartenant à l'État que celui-ci vendait comme parcelles à bâtir. L'État définit la direction, la largeur, le type de construction à élever le long des nouvelles rues, boulevards et avenues qu'il aménagea sur les anciennes friches militaires. Sa politique visait à attirer des sièges administratifs et à loger les administrateurs de ces compagnies. L'aménagement urbain devait correspondre à la qualité de vie tant recherchée par cette clientèle-cible. Les premiers plans d'aménagement prévoyaient une promenade s'étirant du viaduc jusqu'au bastion Jost (emplacement du pont Adolphe). Cette promenade le long du boulevard du Viaduc (boulevard F.D. Roosevelt) devait inclure deux terrasses panoramiques, l'une à aménager sur le bastion Louis, l'autre sur le bastion Beck. Finalement le bastion Louis sera loti. Il faut noter que lors d'une construction nouvelle, les anciennes casemates pouvaient être maintenues pour servir de caves. Il était toutefois veillé à ce que ces souterrains perdent leur opérabilité militaire. Quelques entreprises louaient des parties de casemates pour servir d'entrepôt. La manufacture de champagne Mercier, un éleveur de

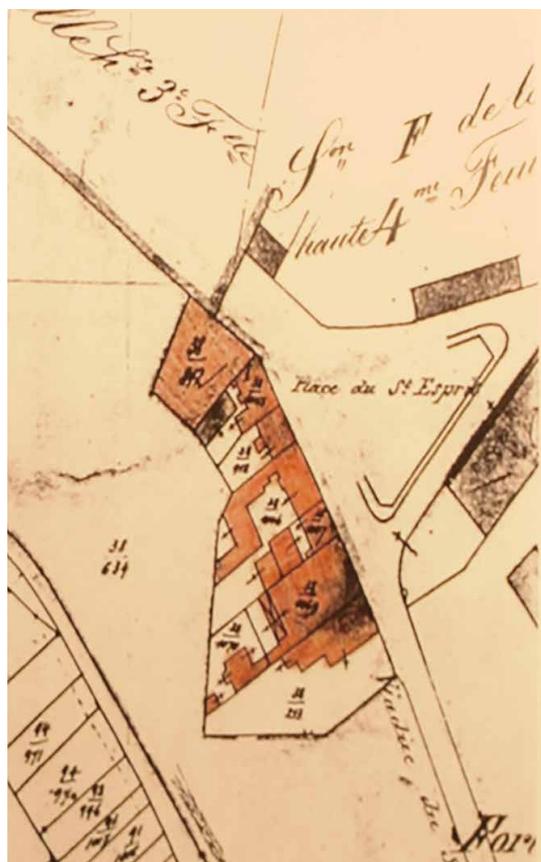
champignons, des menuiseries se retrouvent parmi ces locataires et acquéreurs<sup>6</sup>. Vers 1900, les grands réseaux de casemates encore intacts sont spontanément ouverts à

des visites, ensuite dès les années 1930, sous l'impulsion de l'ingénieur J.P. Koltz aux touristes. Elles deviendront une des attractions majeures de la capitale jusqu'à nos jours<sup>7</sup>.

## Vente des terrains

La loi du 21 mai 1868 autorisa l'Etat à procéder à la vente des terrains émanant de la forteresse. Le plan élaboré par l'architecte-ingénieur Louis Fuchs, en charge de concevoir le premier plan d'agrandissement de la ville, prévoyait au bastion Louis une terrasse panoramique publique, celui-ci fut subdivisé en quatre lots de taille inégale. La proximité du quartier de la gare et de la ville haute en justifiait le besoin. Les acquéreurs des parcelles devaient terminer les travaux de démantèlement, c'est-à-dire abaisser les murs des fortifications, entretenir les pans de murs à conserver et aménager un trottoir<sup>8</sup>. Henri Fischer et Henri Delahaye, commerçants en denrées coloniales, de blé, vins, de salines et de houilles avaient d'abord loué à l'Etat la parcelle au bastion Louis sur laquelle ils s'établiront de façon durable. Ils annonçaient l'ouverture de leur dépôt le 29 janvier 1868<sup>9</sup>.

Les quatre lots furent vendus en 1869. Les bâtiments élevés en 1872 étaient construits en pierres de provenance de la démolition de l'ancienne courtine Marie-Berlaimont (entre l'avenue Amélie et l'avenue J.P. Pescatore). Le futur hôtel des Terres Rouges ne présentait qu'un étage et une vaste cour aménagée à l'angle droit du bastion Louis servait d'entrepôt. Au-dessus du porche qui menait à la cour se trouvait une véranda. C'est ici que se trouve aujourd'hui la petite salle de réunion du ministère.



Croquis d'arpentage du bastion Louis 1870  
© Administration du cadastre et de la topographie, autorisation du 3 janvier 2012.

<sup>6</sup> PHILIPPART, Robert L., Luxembourg, historicisme et identité visuelle d'une capitale, Luxembourg, 2007, p. 60-87.

<sup>7</sup> IDEM, Le parc Dräi Eechelen et son Chalet. Du parc forestier au parc urbain, texte rédigé pour une plaquette à éditer par le Musée Dräi Eechelen.

<sup>8</sup> IDEM, L'Hôtel des Terres Rouges, le bastion des travaux publics, in Wunnen Magazine, Luxembourg, 2008, p.34.

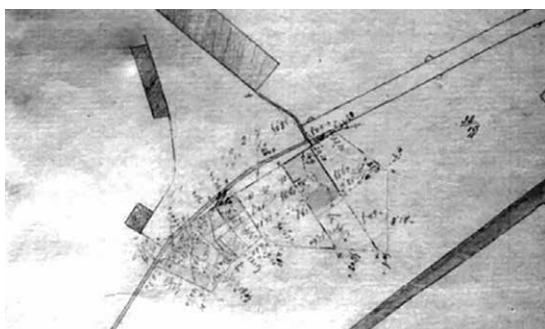
<sup>9</sup> Henri Fischer & Henri Delahaye, in l'Union. 1 février 1868.

## Un site urbain

L'emplacement de choix, visible de loin, sur un axe de circulation important, en plein centre-ville, aménagé en promenade panoramique, reflète le succès du concept de la transformation la ville forteresse en ville ouverte. La question de réorientation économique de la Ville de Luxembourg s'était posée au lendemain du retrait de la garnison. Pendant des siècles sa présence assura au commerce de la ville un pouvoir d'achat fixe. Après d'importantes analyses et discussions, le Gouvernement et la Ville de Luxembourg se décidaient de faire de la ville une vraie capitale. Ils entendaient par-là, la volonté de concentrer sur ce site tous les pouvoirs de décision : économique, politique et religieux. Il fallut adapter la législation commerciale pour favoriser l'établissement de sièges d'entreprises dans la capitale, alors que la production de ces entreprises pouvait être relaissée ailleurs, là notamment où se trouvaient les ressources naturelles. Par conséquent, les décideurs allaient vivre dans la capitale où se tenaient leurs conseils d'administration. Toute l'administration des grandes entreprises économiques était établie dans la ville de Luxembourg.

En 1873, la Ville de Luxembourg adopta son « plan d'agrandissement » élaboré par l'ingénieur paysagiste Edouard André. La même année un règlement des bâtisses demanda que le long des avenues, les bâtiments à ériger devaient présenter au moins deux étages et des façades régulières. Le but était de cacher la vue sur le parc immobilier ancien et insalubre de la vieille ville, mais aussi pour augmenter la densité au centre-ville. L'hôtel Fischer-Delahaye étant construit avant cette date ne présentait qu'un étage.

En 1874, les parapets le long de la fausse-braie Louis-Beck et Beck Jost et sur le bastion Beck furent rasés et remplacés par les garde-corps à balustres toujours en place. Une allée pour cavaliers était aménagée le long du boulevard du Viaduc (Bd. F.D. Roosevelt). Le bastion Beck était planté d'arbres avec en son centre un rond-point à rhododendrons. Le site militaire était ainsi converti en plateforme panoramique. Les garde-corps à balustres en acier reflétaient la ville moderne qui s'affichait avec de la fonte comme nouveau matériau de construction. La translucidité des balustres renvoie à l'architecture jardinière et assure la transition entre le parc de la Pétrusse et les jardins privés qui donnent sur le côté arrière des immeubles bordant la rue Notre-Dame<sup>10</sup>.



Croquis d'arpentage  
du bastion Louis 1870  
© Administration du cadastre et  
de la topographie, autorisation  
du 3 janvier 2012.

<sup>10</sup> PHILIPPART, Robert L., Luxembourg, de l'historicisme au modernisme, de ville forteresse à la capitale nationale, Louvain-la-Neuve-Luxembourg, 2006, p. 451-452.



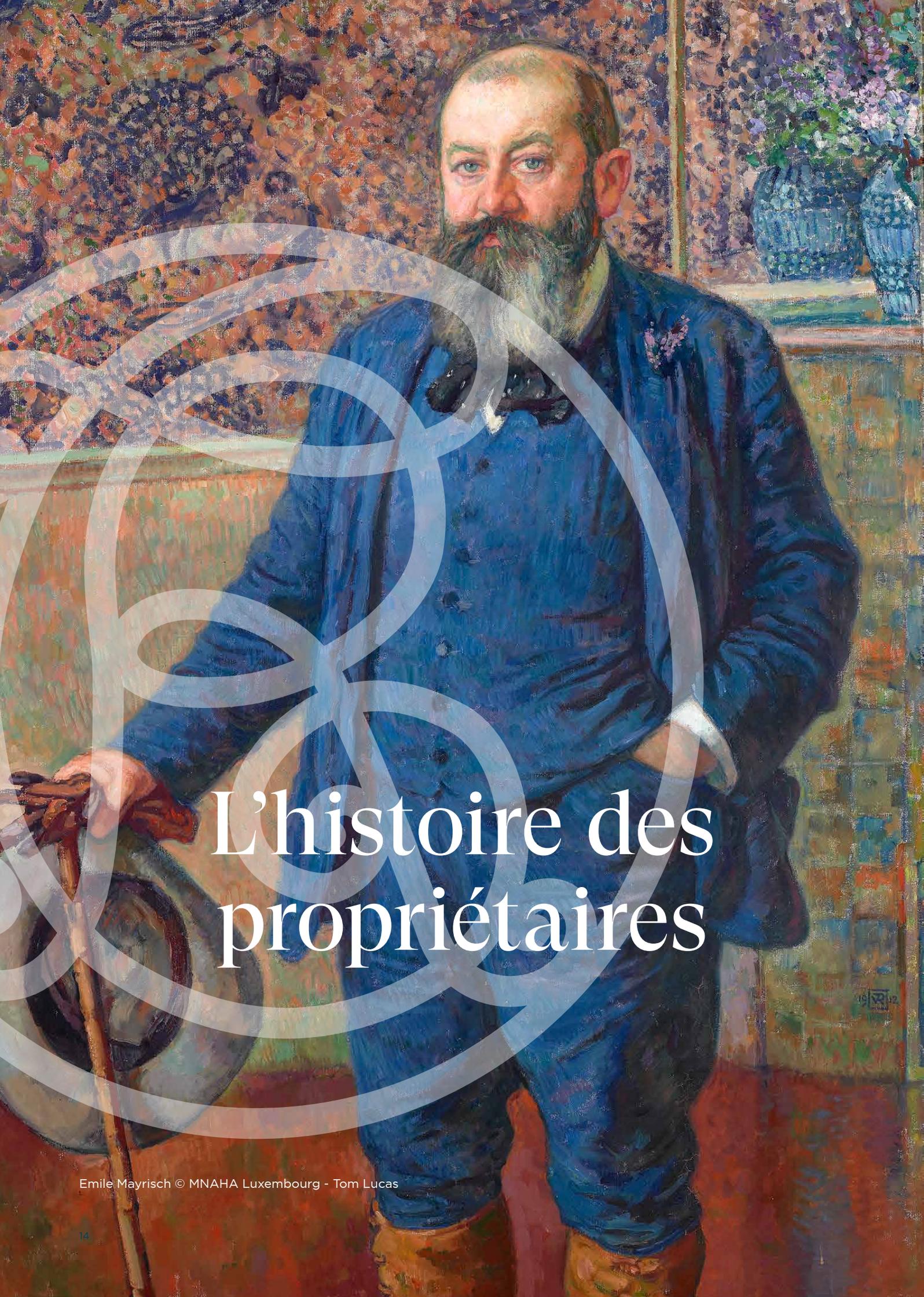


© Christian Aschman - ministère de la Culture

## Du boulevard du Viaduc au boulevard F.D. Roosevelt

Depuis la construction du viaduc et de son aménagement en direction de la place de Bruxelles (1861-1903), le boulevard s'appelait simplement « Boulevard du Viaduc ». Entre 1903 et 1940, le boulevard s'appelait Boulevard des Viaducs/ Brückenring, comme il reliait le viaduc au pont Adolphe. Sous l'occupation (1940-1945) le boulevard s'appelait Ringstrasse comme il contourne la ville haute au sud de son agglomération.

Le boulevard F.D. Roosevelt porte ce nom en honneur du Président des États-Unis seulement depuis 1945. Avant même l'entrée en guerre avec l'Allemagne, l'homme d'État américain n'avait pas reconnu l'annexion de la Belgique, du Luxembourg et des Pays-Bas comme nouvelles terres allemandes. Il soutenait activement la Grande-Duchesse Charlotte dans ses démarches pour la liberté du Luxembourg.

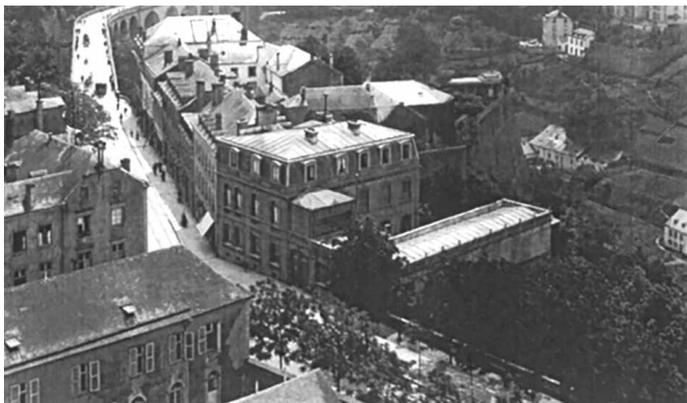


# L'histoire des propriétaires

L'architecture représentait l'image de marque des sociétés. Le caractère représentatif fit rivaliser les sièges de compagnies et de services publics sur la scène que leur donnait la rue. L'hôtel des Terres Rouges fera partie de cette mouvance de représentation architecturale.

L'architecte de la ville, Jean-François Eydt qui s'était démis de sa fonction communale pour agir en tant qu'homme d'affaires, acheta en 1869 les quatre parcelles au bastion Louis pour les revendre aussitôt. Il avait conscience de l'importance stratégique et économique du site<sup>11</sup>. Fischer et Delahaye achetaient les propriétés de sa main. Ces deux commerçants y vendaient en 1870 du ciment Portland, de l'engrais, du phosphate, du blé, du champagne<sup>12</sup>.

Henri Mathias Bonaventure Fischer devint propriétaire de l'immeuble dès la cessation de la société Fischer & Delahaye. Henri Fischer était en 1877 conseiller communal à la Ville de Luxembourg. Lorsqu'en 1877 la « Compagnie belge d'assurances générales sur la vie » s'établit à Luxembourg, Henri Fischer fut agréé comme agent principal pour le Grand-Duché<sup>13</sup>.



Paul Stumper devint propriétaire de l'immeuble par voie de succession le 7 octobre 1902 à la mort de Henri Fischer, son beau-père<sup>14</sup>. Paul Stumper était docteur en droit, directeur d'assurances et échevin de la commune de Luxembourg<sup>15</sup>. Il était agent général de la compagnie belge d'assurances générales contre les risques d'incendies et sur la vie, ainsi que de la Compagnie belge d'assurances générales sur la vie, les fonds dotaux et les survivances, les deux compagnies ayant leur siège à Bruxelles. Stumper fut encore agent de la Spiegelglasversicherungsgesellschaft berlinoise.<sup>16</sup> L'ancien immeuble Fischer-Delahaye avait été agrandi d'une aile à rez-de-chaussée prolongeant l'hôtel le long du Boulevard du Viaduc et du côté de la fausse-braie pour y loger des bureaux.

En 1919, il céda son agence d'assurance « Vie » à Félix Prum. Stumper s'établit au N°6, rue des Lilas à Luxembourg<sup>17</sup>. Il allait vendre l'immeuble au boulevard du Viaduc à Georges Pierre Schoos, le 10 décembre 1920<sup>18</sup>.

Georges Pierre Schoos était cofondateur en avril de cette année de la « société continentale de produits chimiques »<sup>19</sup>. Il allait vendre son immeuble le 1<sup>er</sup> octobre 1921.

La Société Métallurgique des Terres Rouges qui était établie depuis 1919 à l'ancienne villa Reichling à la rue Goethe (aujourd'hui ambassade d'Autriche) acquit l'immeuble en 1921. A la fin de la Première Guerre mondiale, le Luxembourg sortait en 1918 de l'Union douanière conclue avec l'Allemagne en 1842. L'économie nationale devait se réorienter durant ces années avant l'entrée en vigueur de l'Union économique conclue avec la Bel-

Vue sur l'ancien hôtel  
Fischer-Delahaye avant 1903  
© Batty Fischer Photothèque  
de la Ville de Luxembourg

<sup>11</sup> ANLUX, forteresse N° 308.

<sup>12</sup> Fischer & Delahaye, in Luxemburger Wort, 14 avril 1870, Luxembourg, 1870, p.4.

<sup>13</sup> Mémorial du 1877, arrêté royal grand-ducal du 31 janvier 1877.

<sup>14</sup> Ville de Luxembourg, Extrait de l'Etat civil Paul Stumper, 6 avril 1903.

<sup>15</sup> Mémorial N°85 du 30 décembre 1911, arrêté grand-ducal du 28 décembre 1911, Luxembourg, 1912.

<sup>16</sup> Mémorial du 8 octobre 1910, registre des firmes publiées N° 124-126, Luxembourg, 1910.

<sup>17</sup> Mémorial N° 84, 8 novembre 1920, Luxembourg, 1921.

<sup>18</sup> Notaire Altwies Acte du 4 janvier 1921.

<sup>19</sup> Société Continentale des Produits Chimiques (Continental Chemische Aktiengesellschaft), Luxembourg, in Mémorial du 21 avril 1921, p. 1.

gique en 1922. C'est dans ce contexte que la société métallurgique des Terres Rouges avait été créée en 1919 avec un capital de 100 millions de francs. Le but de l'opération consistait à reprendre la quasi-totalité des avoirs possédés par la Gelsenkirchner Bergwerks A.G. sur la rive gauche du Rhin, les usines Terres-Rouges à Esch (ancienne usine Brasseur) et à Esch-Belval (Adolphe Emile Hütte), l'aciérie Rothe Erde à Aix-la-Chapelle et les hauts-fourneaux d'Audun-le-Tiche en Lorraine. Un deuxième consortium, la Société Minière des Terres Rouges reprit le patrimoine minier<sup>20</sup>. Emile Mayrisch était l'administrateur délégué et Joseph Emile Petitjean le directeur de la Société Métallurgique des Terres Rouges. Cette structure représentait le rapprochement des deux groupes ARBED (Aciéries Réunies Burbach, Eich et Dudelange) du côté luxembourgeois et Schneider Creusot du côté français, d'abord par la création de la société métallurgique des Terres Rouges, ensuite par une participation croisée d'actions<sup>21</sup>. Les relations entre l'ARBED et la Société Métallurgique des Terres Rouges étaient très intenses. Les deux sociétés avaient le même directeur en la personne d'Emile

Mayrisch. Elles fondaient le Comptoir luxembourgeois de métallurgie (Columeta S.A.) en 1920 pour commercialiser leurs produits ensemble au niveau mondial. En 1926, elles créaient une communauté d'intérêt.

La société métallurgique des Terres Rouges allait être absorbée par l'ARBED par liquidation en 1937<sup>22</sup>. N'ayant plus besoin de deux sièges séparés, l'ARBED subdivisa l'immeuble en plusieurs lots pour être donnés en location. Lors du réaménagement de l'ancien Hôtel du Gouvernement à Saint-Maximin (rue Notre-Dame) en 1933, les archives de l'Etat installées à cette enseigne depuis 1884, furent transférées au bâtiment Terres Rouges où elles occupaient les sous-sols<sup>23</sup>, d'autres documents furent conservés à l'ancien magasin de grains (place du Saint-Esprit) et encore sur d'autres sites répartis sur le territoire de la ville<sup>24</sup>. Les archives de l'Etat resteront à l'Hôtel des Terres Rouges jusqu'à leur aménagement à l'ancien hôpital militaire au plateau du Saint-Esprit en 1968<sup>25</sup>. Aujourd'hui encore, le monte-charge de la cave vers la grande salle, qui servait de salle de lecture aux archives, reste en place et est en état de fonctionnement. En 1936, les actionnaires de la « Société Luxembourgeoise de Matières Premières » élisent l'hôtel des Terres Rouges comme siège social<sup>26</sup>. L'entreprise était active au niveau mondial dans la vente de céréales, caoutchouc, du coton et de métaux. L'étude de l'avocat et député Georges Govers s'installa également à l'hôtel des Terres Rouges<sup>27</sup>. Le groupe sidérurgique loua l'hôtel des Terres Rouges à l'Etat luxembourgeois qui y installa en 1936 le ministère des Travaux publics. En 1939, l'État aménagea des abris antiaériens dans les casemates<sup>28</sup>.



Le siège de la société métallurgique des Terres Rouges  
© ARBED-Terres Rouges - COLUMETA

<sup>20</sup> GANTENBEIN, Tom, *Portes ouvertes ... op.cit.*, p. 4.

<sup>21</sup> Concours public pour la construction du pavillon du Grand-Duché de Luxembourg à l'Exposition de Paris en 1937, in *Luxembourg, journal du matin*, N°170, 18 juin 1936, Luxembourg, 1936, p.3.

<sup>22</sup> ARBED, *Un demi-siècle d'histoire industrielle 1911-1964*, Luxembourg, 1964, p. 60.

<sup>23</sup> Staatsarchiv, *Fundgrube der Heimatgeschichte*, in *Luxemburger Wort*, N°345/346, 13 décembre 1941, Luxembourg, 1941, p. 3.

<sup>24</sup> SPANG, Paul, *Quand les archives racontent l'histoire des archives*, in *Hémecht*, N°2, Luxembourg, 1979, p.37.

<sup>25</sup> Unser Staatsarchiv zieht um, in *Luxemburger Wort*, N°121, 12 septembre 1968, p.4.

<sup>26</sup> Société Luxembourgeoise de Matières Premières, in *Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg*, 19 novembre 1938, Luxembourg 1938, p. 13. Idem, in *Luxemburger Wort*, N°340/341, 5 décembre 1936, Luxembourg, 1936, p. 8.

<sup>27</sup> Escher Tageblatt, N°232, 5 octobre 1937, Esch-sur-Alzette, 1937, p. 7.

<sup>28</sup> Lokalchronik, in *Luxemburger Wort* N°243, 31 août 1939, Luxembourg, 1939, p. 4. ; REITER, *Der Luftschutz in den Forts der Festung Luxemburg während des II. Weltkrieges*, in *Frënn vun der Festungsgeschicht*, p. 97-102.



Hall du siège de la société métallurgique des Terres Rouges  
© ARBED-Terres Rouges - COLUMETA

Fin 1940, l'immeuble servait au « Chef der Zivilverwaltung » pour y installer, à côté des archives et de l'administration des Ponts et Chaussées<sup>29</sup> la « Verwaltung der höheren Kommunalverbandsangehörigkeiten »<sup>30</sup>. Le 23 avril 1941 un incendie se déclara au grenier de l'immeuble. Nourri par des matériaux stockés dans les mansardes, le feu s'était



Vue sur l'hôtel des Terres Rouges  
© Bernard Kutter, 1941, Photothèque de la Ville de Luxembourg

rapidement propagé. L'incendie prit tant d'importance que des renforts en pompiers de Trèves furent nécessaires. Deux semaines plus tard, l'architecte de l'ARBED introduit un plan auprès de la Ville de Luxembourg pour remédier aux dégâts et en même temps pour transformer l'étage mansardé en bel étage. La toiture en zinc fut dès lors remplacée par une toiture couverte d'ardoises<sup>31</sup>. La superficie locative avait ainsi doublée. Un garage fut aménagé dans la partie sud de l'immeuble.

A la fin des hostilités l'ARBED continuait à donner l'immeuble en location à différents ministères (ministère de la Justice, ministère de la reconstruction). Le ministère des Travaux publics y restait établi. Jusqu'à nos jours, le guichet à l'entrée de l'hôtel des Terres Rouges a conservé la bouche pour la remise des soumissions de projets de construction. Albert Bousser, ministre des Travaux publics et des Transports s'engagea pour libérer les lieux occupés par les archives afin d'améliorer le logement de ses ministères<sup>32</sup>. Les archives de l'Etat quittaient le site en 1968.

<sup>29</sup> Bauliches aus der Stadt, in Luxemburger Wort, N°329, 27 novembre 1941, Luxembourg, p.4.

<sup>30</sup> Staatsarchiv, Fundgrube der Heimatgeschichte, in Luxemburger Wort, N°345/346, 13 décembre 1941, Luxembourg, 1941, p. 3.

<sup>31</sup> Brand im « Terres Rouges » Gebäude, in Luxemburger Wort, 24 avril 1941, Luxembourg, 1941, p. 4. ; VILLE DE LUXEMBOURG, Administration de l'architecte service de l'urbanisme, police des bâtisses., autorisation du Oberbürgermeister Hengst du 10 mai 1941 adressée à l'ARBED.

<sup>32</sup> Paul Spang, Quand les archives racontent l'histoire des Archives, p. 25.



La toiture ravagée de l'hôtel des Terres Rouges  
© Tony Krier 1941 Photothèque de la Ville de Luxembourg

Le 13 août 1971, l'ARBED vendait sa propriété au boulevard F. D. Roosevelt aux Assurances contre la vieillesse et l'Invalidité<sup>33</sup>. L'Etat resta le locataire de l'immeuble.

Le 25 mars 1974, il en acquiert la propriété<sup>34</sup>. Pour des raisons d'exiguïté, différents services avaient déjà quitté l'immeuble à partir des années 70, notamment les services immatriculation des voitures, et permis de conduire<sup>35</sup>. Sous l'impulsion du ministre Marcel Schlechter, le ministère des Transports et de l'électricité quitta les lieux en 1984 pour le Forum Royal. Ce ministère avait occupé le deuxième étage de l'immeuble<sup>36</sup>. Le ministre des Travaux Publics, Robert Goebels, qui resta pendant deux périodes législatives à l'Hôtel des Terres Rouges (1989-1999) a transformé le hall d'entrée en galerie artistique en exposant des œuvres d'artistes luxembourgeois.<sup>37</sup> En 2002, la façade de l'hôtel des Terres Rouges fut restaurée<sup>38</sup>. Lors de l'année culturelle 2007,

la somptuosité du bâtiment n'était pas passée inaperçue aux cinéastes. L'équipe du film « The murder of Princess Diana » tournait au hall plusieurs scènes supposées se dérouler à l'Hôtel Ritz à Paris. Le film fut une production Lifetime et Universal TV en collaboration avec la société Delux<sup>39</sup>.

Le ministère des Travaux Publics quitta l'hôtel des Terres Rouges en 2011. Depuis lors, le ministère de la Culture occupe l'hôtel des Terres Rouges<sup>40</sup>. Sous la ministre Octavie Modert, et au moment de l'installation du ministère de la Culture à l'hôtel des Terres Rouges, des œuvres d'art appartenant à l'Etat ont été présentées dans les nouveaux locaux investis par le ministère.

Le ministre de la Culture, Xavier Bettel et le Secrétaire d'État à la Culture, Guy Arendt, ont continué à présenter des œuvres d'art appartenant à l'Etat dans les différentes salles, halls et bureaux de l'hôtel des Terres Rouges. Cette tradition est poursuivie par leurs successeurs, les ministres Sam Tanson et Eric Thill.

Le ministre de la Culture Sam Tanson a pris l'initiative de faire classer l'hôtel des Terres Rouges en 2023 comme monument national en application de la nouvelle loi sur le patrimoine culturel adoptée le 25 février 2022.

## Deux ministères réunis sous un toit

Le « ministère de l'Égalité des chances » avait été créé en 1995. Ce ministère prit le nom de « ministère d'Égalité entre les femmes et les hommes » en 2018 et est devenu, en 2023, le « ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité ». L'administration créée en 1995, fut installée en 2015 dans une maison privée touchant l'hôtel des Terres Rouges

<sup>33</sup> Enregistrement, bureau des hypothèques 1, volume 527 N°24.

<sup>34</sup> Enregistrement information M. Gast Thommes.

<sup>35</sup> Interview, Pierre Keyser, fonctionnaire en retraite avec Jean Reitz.

<sup>36</sup> Interview Jean Morby, fonctionnaire en retraite avec Jean Reitz.

<sup>37</sup> Interview Robert Goebels, ancien ministre des Travaux publics avec Jean Reitz.

<sup>38</sup> VILLE DE Luxembourg, Administration de l'architecte, service de l'urbanisme Police des Bâtisses, autorisation du 27 mai 2002.

<sup>39</sup> PHILIPPART, Robert L., L'Hôtel des Terres Rouges, le bastion des Travaux Publics in Wunnen Magazine, Luxembourg, 2008, p.36.

<sup>40</sup> « A l'ombre des infrastructures », Octavie Modert au sujet de la création artistique, des infrastructures et des artistes luxembourgeois in d'Letzebuurger Land [https://mc.gouvernement.lu/fr/actualites.gouvernement%2Bfr%2Bactualites%2Btoutes\\_actualites%2Binterviews%2B2011%2B03-mars%2B25-modert.html](https://mc.gouvernement.lu/fr/actualites.gouvernement%2Bfr%2Bactualites%2Btoutes_actualites%2Binterviews%2B2011%2B03-mars%2B25-modert.html).



Vue sur le ministère de la Culture et le bâtiment annexe ayant abrité jusqu'en 2024 le ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité

© Christian Aschman - ministère de la Culture

© Christian Aschman - ministère de la Culture

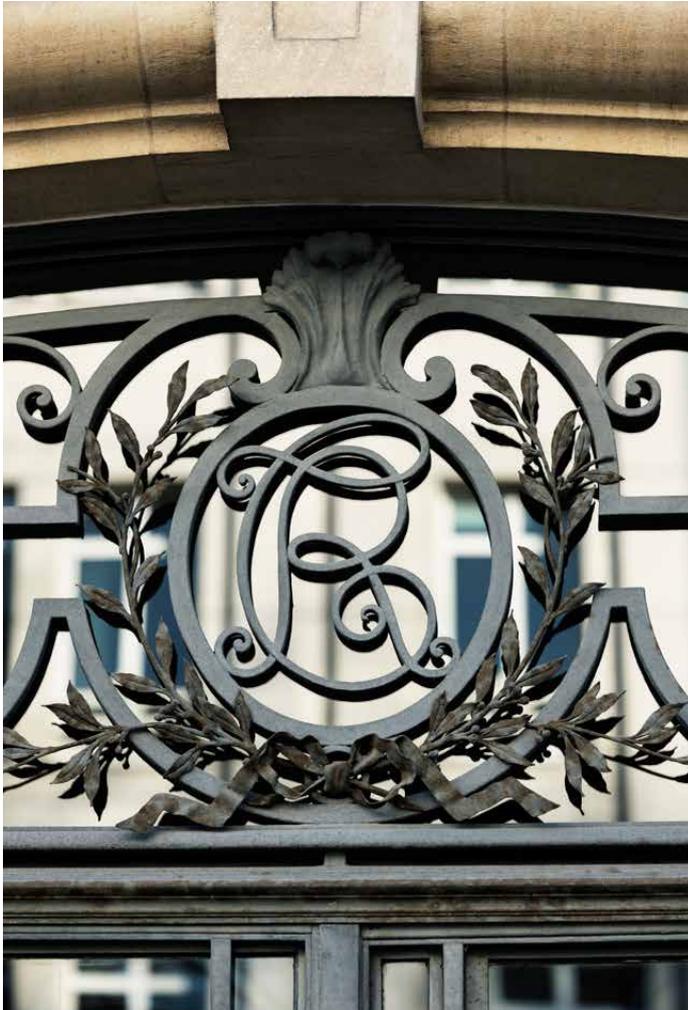
et que l'État prenait en location. L'Administration des Bâtiments Publics percevait alors à l'arrière de l'hôtel des Terres Rouges une entrée particulière pour ce ministère qui occupait l'ensemble de ce bâtiment annexe. Le ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité et le ministère de la Culture se partageaient la même entrée principale donnant sur le boulevard F.D. Roosevelt. Depuis 2024, le ministère de la Culture occupe l'hôtel des terres Rouges et l'annexe en exclusivité. Le ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité s'est installé au N°57, avenue John F. Kennedy à Luxembourg.

L'immeuble privé, qui logeait ce ministère avait été rénové et transformé en 1959 pour servir d'habitation. Il fait partie, comme construction isolée, de la parcelle 38/1045 dont le bâtiment donnant sur le boulevard F.D. Roosevelt hébergeait à l'époque l'ancienne maroquinerie « Jean-Pierre Kremer », puis le magasin de souvenirs « Luxsouvenirs » et aujourd'hui le Café « Independant ». L'accès vers le bâtiment au fond de la parcelle, aujourd'hui occupée par le ministère de la Culture a été condamné.

La maison Jean-Pierre Kremer avait été jusqu'en 1994 loué à la Fondation « Hëllef fir d'Natur » et à « Natura, Ligue luxembourgeoise pour la protection de la Nature et de l'Environnement ».



# L'architecture de l'hôtel des Terres Rouges



Entrée principale : médaillon aux initiales T(erres) R(ouges) entouré d'une couronne de lauriers.

© Christian Aschman - ministère de la Culture

L'immeuble acquis par la société métallurgique Terres Rouges avait permis des extensions considérables sur un emplacement de choix et de haute visibilité en ville. Alors que l'ARBED construisait son siège sur le plateau Bourbon, la société métallurgique des Terres Rouges cherchait à s'affirmer à son tour dans le paysage urbain de la capitale. L'autorisa-

tion de transformer et agrandir le bâtiment existant fut délivrée le 22 juillet 1922, la demande ayant été introduite le 29 juin 1922.

Le 23 décembre de la même année fut inaugurée le palais de l'ARBED à l'avenue de la Liberté.

La société métallurgique rajouta à l'ancienne maison Fischer une aile à quatre travées identiques le long du boulevard F.D. Roosevelt, respectivement, à cinq travées et deux balcons, du côté de la vallée de la Pétrusse et de la fausse-braie. La porte cochère existante fut aménagée en partie centrale du bâtiment. Cette travée fut couronnée d'un petit tympan au-dessus de la fenêtre du premier étage. La pointe de l'immeuble vers la Pétrusse est surmontée d'un arc en segment avec cartouche et flanquée de vases à guirlandes. En rajoutant ces ailes en pourtour de la parcelle, l'architecte-ingénieur de la société métallurgique des Terres Rouges réussit à créer l'atrium couvert par une toiture en verre et charpente métallique. L'extension s'éleva sur les anciennes casemates qui furent conservées comme caves à l'étage moins deux. Au moment des transformations, les meurtrières pour canons dirigées vers la fausse-braie furent toujours en place. Elles étaient protégées par des barres en fer. Comme il fut de coutume à l'époque pour les sièges d'entreprises, la salle du Conseil d'Administration se trouvait à l'étage supérieur. Ici, la grande salle de réunion embrasse toute l'aile arrière au premier étage. Toute l'extension présentait un bel étage et un étage mansardé, le deuxième niveau plein n'étant réalisé qu'en 1941.

Sur les différents étages, dans les salles d'apparat, réservées à la direction de la société et dans la salle du Conseil, des cheminées monumentales en marbre veiné et surmonté de glaces accordent à l'immeuble une allure noble et élégante, mais celles-ci ne sont que décoratives vu que l'immeuble disposait déjà d'un chauffage central avec calorifères.

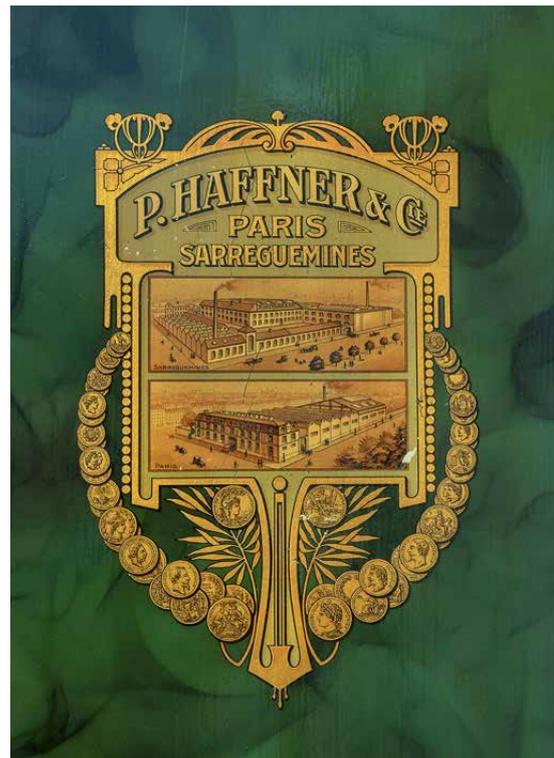
## Les caves fortifiées

L'entrée de la casemate au deuxième sous-sol se fait du côté ouest via un escalier muni de trois meurtrières, dont deux sont actuellement bouchées. Un deuxième escalier descendait dans la fausse-braie. La porte est aujourd'hui ensevelie de l'extérieur, seulement l'arche de pierre au-dessus de la porte est encore visible.

Les caves au premier sous-sol renferment quatre coffres-forts fabriqués par la société en commandite Pierre Haffner qui avait

des filiales à Sarreguemines et à Paris. L'établissement fondé en 1846 avait été repris par deux ressortissants luxembourgeois en 1918<sup>44</sup>, ce qui pourrait expliquer le choix du fournisseur par la société métallurgique des Terres Rouges.

Les portes blindées des chambres fortes ont été installées par la société Evrard-Hoffmann de Luxembourg. Cette société avait été créée le 2 décembre 1918. L'entreprise allait être reprise par la société Seil.<sup>45</sup>



Estampe de fabrication d'un des coffres forts installés à la cave  
© Christian Aschman - ministère de la Culture

La casemate au deuxième sous-sol  
© Christian Aschman - ministère de la Culture

<sup>44</sup> Chronique locale, in l'Indépendance luxembourgeoise, N°136, 16 mai 1933, Luxembourg, 1933, p. 2.

<sup>45</sup> [www.industrie.lu/fonderiebodevingluxembourg.html](http://www.industrie.lu/fonderiebodevingluxembourg.html)

## Le hall et l'escalier d'honneur

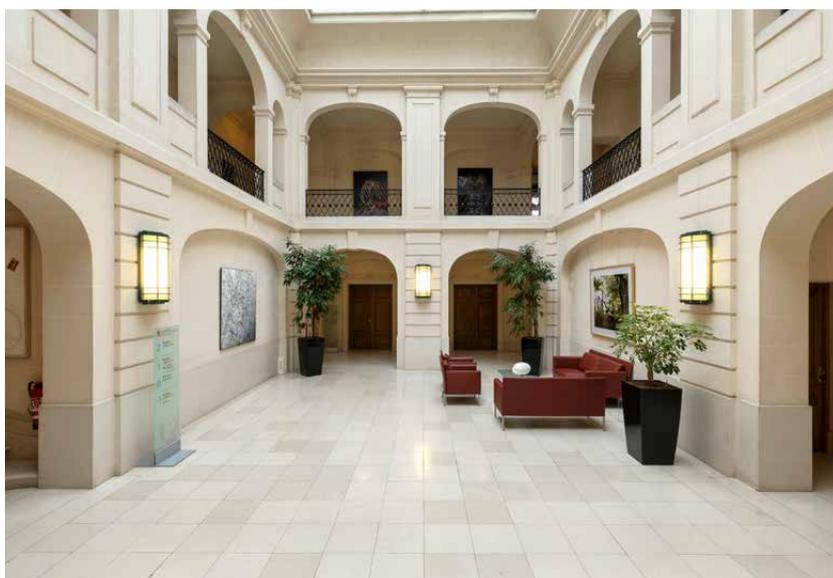
La porte d'entrée en fer forgé porte dans son dessus un médaillon reprenant un « T » et un « R » enlacés et entourés de lauriers et de branches de chêne représentant la victoire.

La structure intérieure du bâtiment rend visible le recours au béton armé par les arcades ouvertes et fermées. Le béton offre un champ beaucoup plus large de traitement de la stabilité que l'architecture traditionnelle. Ainsi, le départ de l'escalier latéral montant du rez-de-chaussée au premier étage ne repose pas sur une colonne stabilisante. L'escalier secondaire est réalisé en granito, une pratique basée sur la coulée industrielle du ciment.

Le hall d'entrée est formé d'un atrium couvert dès sa construction par une toiture en verre. Sa luminosité fait partie de la mise en scène de la société et de son visiteur. Les balconnets avec portes en bois côté boulevard et les arches latérales au sud respirent la grandeur. Les bureaux des directeurs sont aménagés en-dessous de la salle du conseil. Ils conduisent à des cabinets discrets, décorés de lambris sculptés et de prestigieuses cheminées en marbre. Comme l'immeuble

était relié au chauffage central ces cheminées avaient une vocation décorative. Un sas de discrétion aux entrées à portes à double battants sépare les bureaux du passage du hall. Les deux bureaux sont communicants.

À gauche de l'entrée, au hall, part l'escalier d'honneur à pente douce, aux marches peu élevées et entrecoupé par deux paliers. La montée vers la pièce maîtresse, la salle du Conseil, est soigneusement préparée. L'escalier rappelle celui de palais où circulaient des dames en robes, des juges en toges ou des évêques en soutane. Il débouche sur le couloir ouvert sur l'atrium et parcourant tout l'étage. Partout les garde-corps sont en fer forgé, une spécialité de la production sidérurgique. L'immeuble répond aux exigences de la pensée hygiéniste de l'époque, car tous les bureaux prennent le jour sur la rue ou la vallée. Le couloir qui les précède bénéficie de l'éclairage zénithal de l'atrium. Le visiteur qui suit son chemin de l'escalier d'honneur vers la salle du Conseil, découvre un axe en perspective donnant l'illusion d'un parcours plus long. La salle se révèle au regard au bout de la perspective.



Hall principal et rampe de l'escalier d'honneur  
© Christian Aschman - ministère de la Culture



© Christian Aschman -  
ministère de la Culture



Salle de  
conférence



© Christian Aschman - ministère de la Culture  
Œuvre d'art : Lisa Kohl, *Blindspot*, N°1 de la série, 2022





© Christian Aschman - ministère de la Culture  
Oeuvre d'art: Steve Kaspar, Dessin du Cycle de  
génération, 1992-1997

Rien ne rappelle plus l'existence de l'ancienne maison Fischer-Delahaye sauf l'escalier avec sa rampe aux décors en fonte qui est toujours en place. Il est situé derrière l'escalier d'honneur et donne sur une cour d'aération étroite et triangulaire. L'accès s'y fait par le garage. L'escalier sert aujourd'hui d'issue de secours.

Escalier conservé dans la partie ancienne  
de l'hôtel des Terres Rouges  
© Christian Aschman - ministère de la Culture

## La salle du Conseil

Dans la grande salle de séance, occupant toute la largeur du bâtiment du côté de la vallée, d'importantes décisions économiques et politiques ont été prises. Emile Mayrisch et Eugène Schneider y décidaient du sort de la sidérurgie européenne jusqu'en 1933. Depuis cette date et jusqu'en 1968, elle servit de salle de lecture aux archives nationales. En octobre 1949 y eut lieu la 5<sup>e</sup> session du Comité Culturel du Traité de Bruxelles. Ce traité, signé le 17 mars 1948, fonda l'Union occidentale (UO), active jusqu'en 1954<sup>46</sup>. Dans les années 1950, la salle accueillait également des réunions organisées par le secrétariat général de Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier<sup>47</sup>. La Tripartite s'y est réunie pendant la crise des années 1970 et les coalitions politiques y ont été soudées dans les années 1980. Toute



© Christian Aschman - ministère de la Culture

une génération se rappelle encore d'y avoir passé le permis de conduire ou un examen de promotion de la Fonction Publique<sup>48</sup>.

Si l'immeuble lui-même ne révèle pas sa fonction spécifique, ni ne fait référence à son propriétaire, seul le décor rajoute cette note.

<sup>46</sup> [https://treaties.un.org/Pages/showDetails.aspx?objid=0800000280163604&clang=\\_fr](https://treaties.un.org/Pages/showDetails.aspx?objid=0800000280163604&clang=_fr) (consulté le 10 août 2023).

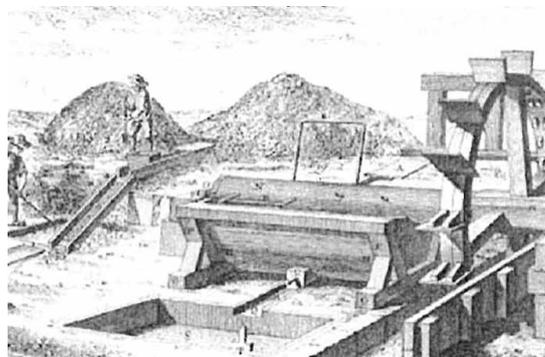
<sup>47</sup> PHILIPPART, Robert, L'impact de la CECA sur l'urbanisme de la capitale, Robert Schuman Lecture Day à l'Université du Luxembourg, 26 juin 2022.

<sup>48</sup> ALAC, REITZ, Jean, Portes ouvertes Hôtel des Terres Rouges, informations pour guides, Luxembourg, 2011.

La salle du Conseil est décorée de lambris en chêne aux sculptures de style Louis XV. Les sièges canetés qui entouraient la table du conseil de la société métallurgique étaient également de style Louis XV. La salle, jadis éclairée par trois lustres de style flamand, fut aménagée dans un esprit de classicisme tardif avec quatre portes à deux battants surmontées de dessus aux médaillons en grisaille représentant des scènes de la métallurgie préindustrielle.

Deux de ces portes donnent sur le couloir, les deux autres n'ont que de fonctions décoratives. Ensembles, elles soutiennent la symétrie de la pièce et soulignent le caractère d'une grande pièce d'apparat. Chacune des portes est située face aux fenêtres et deux portes fenêtres donnent sur la vallée. Au centre de ces aménagements côté couloir se trouve une niche dont on peut supposer qu'elle fut réservée initialement à une statue de Mercure, le patron du commerce et de l'industrie. La pièce prend le jour par de hautes fenêtres orientées vers la vallée. La perception de la longueur de la salle est construite sur un axe de vue établi entre la large baie s'ouvrant vers le bastion Beck et la cheminée monumentale en marbre rose-gris surmontée d'un grand miroir situé en face. Le compartimentage des décors du plafond laisse deviner les coffrages en fer. Leurs jonctions sont rehaussées de fleurons en stuc. Une porte dérobée dans les lambris donne accès à une ancienne cabine téléphonique. Le parquet original du type de celui de Versailles a été remplacé par un nouveau parquet entouré d'un filet en noyer.

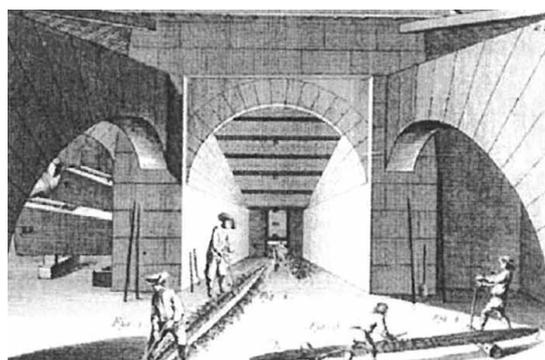
Le maître inconnu des grisailles s'est sûrement inspiré des planches de la fameuse encyclopédie de Diderot et d'Alembert, recueil de planches sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques. En voici l'explication des scènes représentées.



© Diderot et d'Alembert, Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, Paris, 1765-1772.

## Le lavage du minerai

L'image montre le patouillé et un égrappoir. Le patouillé sert à séparer le minerai des argiles. L'argile ferrugineuse extraite, il faut en séparer le minerai. Cet affinage se fait par un lavage à l'eau courante et une agitation à la main. L'eau emmène la terre et le minerai, plus dense, se dépose au fond du bassin. Il y eut des plaintes à cause des lavoirs à mine qui envasaient le lit d'eau et les prairies.<sup>49</sup>

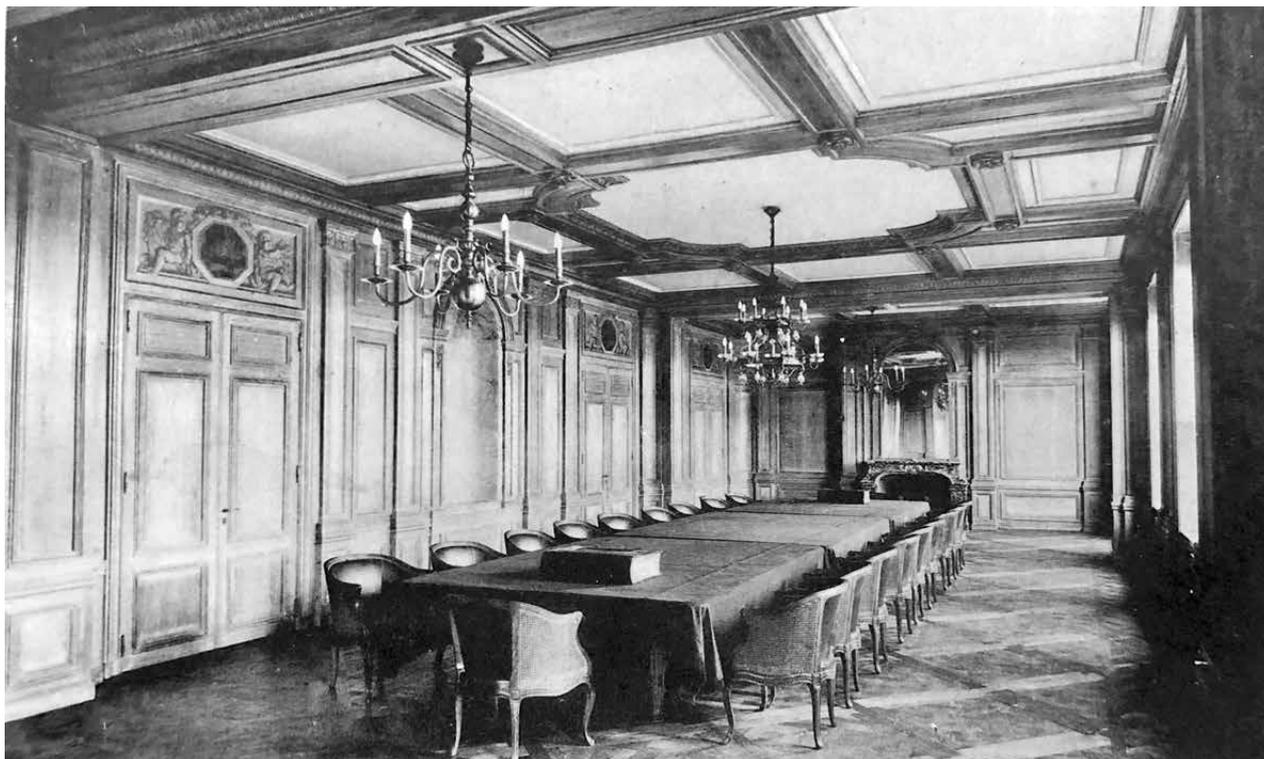


© Diderot et d'Alembert, Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, Paris, 1765-1772.

## Moulage des gueuses

A l'intérieur de la halle, deux ouvriers sont occupés à faire le moule de la gueuse, tandis qu'un troisième sort une gueuse en la faisant rouler sur des rouleaux.

<sup>49</sup> Diderot et d'Alembert, encyclopédie ..., Forges ou art du fer / première section/ planche VII, In : <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/phililogic/getobject.pl?c.20.35.6.encyclopedie0310>

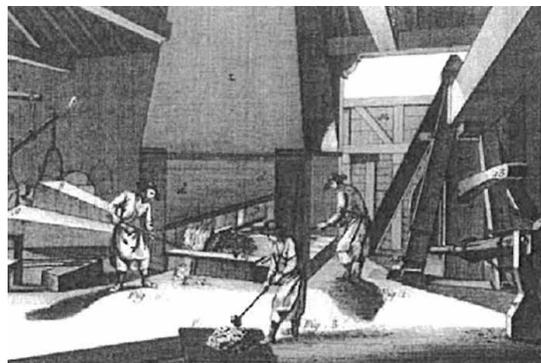


L'ancienne salle de réunion du Conseil d'Administration de la société des Terres Rouges dans les années 1920 à 1936  
©ARBED-Terres Rouges-Columeta

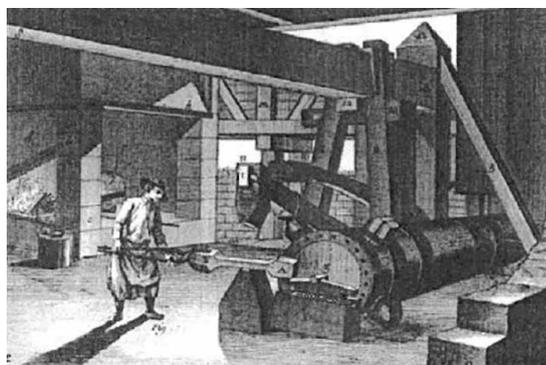


La grande salle de réunion en 2024  
© Christian Aschman - ministère de la Culture

Le garde-fourneau prépare le moule en bêchant le sable suffisamment humecté, ensuite le fondeur sillonne le sable avec la charrue, qui est un râble en bois triangulaire. Il afferme le sable en formant les côtés du moule avec une pelle ronde, ensuite il marque le moule sur un des côtés avec deux outils pour y imprimer les chiffres, qui font connaître le nombre de coulées d'un fendage et servent à régler le compte du fermier des droits sur le fer.<sup>50</sup>



© Diderot et d'Alembert, Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, Paris, 1765-1772.



© Diderot et d'Alembert, Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, Paris, 1765-1772.

## Refoulement du fer dans la forge

Dans la forge les gueuses sont chauffées sur un feu ouvert. De grands soufflets permettent de souffler de l'air dans les braises pour augmenter la chaleur et pour les faire fendre.

L'ouvrier fait avancer la gueuse dans le feu à l'aide d'un gros ringard. Le forgeron ou affineur détache les parties de la gueuse qui sont ramollies par la chaleur, les rassemble dans l'ouvrage ou le creuset, les soulève pour les exposer au vent et pour en former une masse que l'on appelle le renard. L'ouvrier sur l'avant-plan de l'image refoule le renard à coup de masse pour en rapprocher les parties, pour l'équarrir et pour le préparer au travail sous le marteau-pilon.

## Etirement du fer dans la forge

La vignette représente l'opération de forger ou d'étirer l'encrée. Le forgeron ou marteleur tient une pièce chaude à forger avec les tenailles à coquille. Le marteau-pilon tombe régulièrement et élargit la pièce.<sup>51</sup>

L'ouvrier à l'avant-plan rassemble la mine qui est tombée dans le lavoir avec un râble ou rabot. L'ouvrier en arrière-plan charge l'égrappoir en jetant la mine par la trémie posée sur le courant, qui aboutit au lavoir.

L'Administration des Bâtiments Publics a nouvellement meublé la salle de conférences en 2021 de façon à mieux organiser techniquement des conférences en ligne.

<sup>50</sup> Diderot et d'Alembert, encyclopédie ..., Forges ou art du fer / seconde section/ planche VIII, In : <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/phililogic/geobject.pl?c.20.35.6.encyclopedie0310>.

<sup>51</sup> Diderot et d'Alembert, encyclopédie ..., Forges ou art du fer / quatrième section/ planche VI, In : <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/phililogic/getobject.pl?c.20.35.6.encyclopedie0310>.

The image shows a detailed view of a classical interior, likely a grand hall or library. The walls and ceiling are covered in intricate woodwork, including carved friezes and decorative panels. A large, semi-transparent watermark logo, consisting of a stylized 'S' or 'B' shape, is overlaid on the center of the image. The text 'Les Ministres' is printed in a white, serif font across the middle of the page.

# Les Ministres

## Liste des noms des ministres et administrations ayant eu leurs bureaux à l'hôtel des Terres Rouges.

<b>GOUVERNEMENT</b>	<b>MINISTRE</b>	<b>MINISTÈRES</b>
<b>1926-1937</b> Bech	Albert Clemang	Ministère des Travaux Publics Archives de l'Etat
<b>1937-1940</b> Dupong / Krier	René Blum	Ministère des Travaux Publics
<b>1940-1944</b>	Chef der Zivilverwaltung	Staatliches Strassenwesen Verwaltung der höheren Kommunalverbandsangelegenheiten
<b>1944-1945</b> Dupong / Bech	Victor Bodson	Ministère de la Justice Ministère des Travaux Publics Ministère des Transports et Electricité
<b>1947-1951</b> Dupong / Bech	Robert Schaffner	Ministère de la Reconstruction
<b>1951-1958</b> Dupong / Bech Dupong / Bodson Frieden / Bodson	Victor Bodson	Ministère des Transports et de l'Education Physique
<b>1959-1964</b> Werner / Schaus	Robert Schaffner	Ministère des Travaux publics et de l'Éducation physique
<b>1964-1969</b> Werner / Cravatte	Albert Bousser	Ministère des Travaux publics Ministère des Transports, des Postes et Télécommunications
<b>1969-1974</b> Werner / Schaus II	Jean-Pierre Büchler	Ministère de l'Agriculture et de la Viticulture Ministère des Travaux publics
	Marcel Mart	Ministère de l'Economie nationale, des Classes moyennes et du Tourisme Ministère des Transports et de l'Energie
<b>1974-1979</b> Thorn / Vouel / Berg	Jean Hamilius	Ministère des Transports et de l'Energie Ministère de l'Agriculture et de la Viticulture
	Marcel Mart	Ministère de l'Economie nationale, des Classes moyennes et du Tourisme Ministère des Transports et de l'Energie
<b>1979-1984</b> Werner / Thorn / Flesch	Josy Barthel	Ministère des Transports, de la Communication et de l'Information Ministère de l'Energie Ministère de l'Environnement
	René Kohnen	Ministère de la Fonction publique Ministère des Travaux publics



<b>1984-1989</b> Santer / Poos	Marcel Schlechter	Ministère des Travaux publics Ministère des Transports Ministère de l'Énergie
<b>1989-1994</b> Santer / Poos II	Robert Goebbels	Ministère de l'Économie Ministère des Travaux publics Ministère des Transports
<b>1995-1999</b> Juncker / Polfer	Robert Goebbels	Ministère de l'Économie Ministère des Travaux publics Ministère de l'Énergie
<b>1999-2004</b> Juncker / Polfer II	Erna Hennicot-Schoepges	Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Ministère des Travaux publics
<b>2004-2009</b> Juncker / Asselborn	Claude Wiseler Octavie Modert	Ministère des Travaux publics Ministère de la Fonction publique et de la réforme administrative Secrétaire d'Etat à la Culture à l'Enseignement et à la Recherche
<b>2009-2013</b> Juncker / Asselborn II	Claude Wiseler Octavie Modert	Ministère du développement durable et des infrastructures Ministère de la Culture Ministère aux Relations avec le Parlement Ministère à la Simplification administrative
<b>2013-2018</b> Bettel / Asselborn / Bausch	Maggy Nagel (2013-2015) Xavier Bettel / Guy Arendt (2015-2018) Lydia Mutsch	Ministère de la Culture, Ministère du Logement Ministère d'Etat, Ministère de la Culture Ministère des Communications et des médias / Secrétaire d'Etat à la Culture Ministère de l'Égalité des Chances
<b>2018-2023</b> Bettel / Lenert / Bausch	Sam Tanson Taina Bofferding	Ministère de la Culture Ministère de l'égalité entre les femmes et les hommes
<b>2023-2029</b> Frieden / Bettel	Eric Thill	Ministère de la Culture

ISBN 978-2-87984-152-6



9 782879 841526

**Editeur :** ministère de la Culture,  
4, boulevard F.D. Roosevelt L-2450 Luxembourg

**Auteurs :** Tom Gantenbein, Robert L. Philippart, Jean Reitz

**Co-révision de la publication :** Lisa Baldelli

**Illustrations :** Administration du cadastre et de la topographie, ARBED-Terres Rouges-COLUMETA, Christian Aschman, Diderot et d'Alembert, Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, Paris, 1765-1772, Musée National d'Archéologie, d'Histoire et d'Art, Photothèque de la Ville de Luxembourg, Preussischer Kulturbesitz, SIP/Claude Piscitelli, Staatsbibliothek zu Berlin, Geheimes Staatsarchiv Berlin

**Layout :** cropmark

**Tirage :** 500 exemplaires

**Parution :** 2024

Photo couvertures :  
© Christian Aschman - ministère de la Culture



